

Communiqué de presse du 21 mars 2019

Succès pour le secteur de la construction : La politique s'oppose à la facturation multiple de la redevance radio-TV

A travers deux interventions parallèles au Conseil national et au Conseil des Etats, la politique veut éviter la facturation multiple de la redevance radio-TV aux entreprises.

Le président de constructionsuisse et conseiller aux Etats Hans Wicki, ainsi que les deux conseillers nationaux Christian Wasserfallen et Jürg Grossen ont déposé, dans les deux Chambres, une initiative parlementaire sous le titre « LRTV – pas de double imposition des communautés de travail ». Cette initiative demande que les entreprises créées par d'autres entreprises pour une durée limitée afin de constituer une communauté de travail ou liées durablement à d'autres entreprises soient exemptées de cette redevance. Plusieurs autres interventions déposées sur le même sujet montrent que cette problématique est virulente.

Le secteur de la construction unanimement opposé à la double imposition des entreprises

Le secteur de la construction salue la réaction rapide de la politique face à cette situation problématique. Il s'engage, sous l'égide de constructionsuisse, pour que les entreprises ne soient pas soumises à une facturation supplémentaire et injustifiée de cet impôt médiatique, et que la situation inacceptable actuelle soit corrigée rapidement et sans bureaucratie inutile.

Depuis l'introduction de la redevance radio-TV, plusieurs formes d'entreprise subissent une facturation multiple de cet impôt médiatique. Cela a mobilisé le secteur de la construction, notamment en lien avec les communautés de travail, une forme d'entreprise très répandue dans ce secteur. Entre-temps, le Conseil fédéral a bien, lui aussi, reconnu le problème, mais préfère attendre plutôt que de rechercher une solution pouvant être mise en œuvre rapidement.

Conjointement avec les autres associations membres particulièrement touchées par cette situation inacceptable que sont l'usuc, la Société suisse des entrepreneurs et Infra Suisse, constructionsuisse a immédiatement réagi et attiré l'attention sur cette situation problématique, et demande maintenant une correction rapide de celle-ci.

Contact :

Sandra Burlet, directrice adjointe de constructionsuisse ; T. 078 734 60 34

Interventions :

[19.411 In.pa. Wasserfallen](#)

[19.412 In.pa. Grossen](#)

[19.413 In.pa. Wicki](#)

constructionsuisse est l'organisation faitière de l'industrie suisse de la construction. Elle regroupe environ 70 organisations membre dans les quatre secteurs « Bureaux d'études », « Secteur principal de la construction », « Second œuvre et enveloppe du bâtiment » et « Production et négoce ». L'industrie de la construction dégage un chiffre d'affaires annuel de plus de 65 milliards de francs et offre quelque 500'000 emplois.